



TEMPS
70 heures



NOMBRE DE STAGIAIRES
12 stagiaires max.



PUBLIC
Tout le monde



à partir de
1100 € TTC selon financement



TAUX DE REUSSITE
100%

Objectifs

La formation SSIAP 2 permet d'acquérir les compétences requises pour superviser l'équipe de sécurité responsable de la protection des personnes ainsi que de la sécurité incendie des biens dans les ERP et les IGH.

Prérequis

Etre titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité
SST ou PSE en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans.
Avoir exercé 1607 heures en tant que SSIAP 1 durant les 24 derniers mois.
Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005.

Aptitudes et compétences

Superviser le respect des normes de sécurité au travail et garantir la formation du personnel en prévention incendie.
Encadrer les équipes de sécurité et coordonner le poste de contrôle en cas de sinistre.

Evaluation

Épreuves écrites (questions à choix multiple) et épreuves orales.
Pratiques : gestion du poste de commandement en situation de crise.

Programme détaillé

Rôles et missions du chef d'équipe – 38 heures
Manipulation des systèmes de sécurité incendie – 10 heures
Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie – 6 heures
Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 16 heures

Validation

Certificat de qualification SSIAP 2 délivré par SDIS 95 - pompiers du Val-d'Oise



Méthode pédagogique

Théorie : présentations interactives et discussions, accompagnées de supports audiovisuels.
Pratique : exercices appliqués et simulations en conditions réelles.

Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur – Séquences vidéo sur la sécurité incendie – Supports de cours personnalisés fournis aux apprenants.

Compartimentage :
porte coupe-feu avec encadrement ;

Éclairage de sécurité :
blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents.

Moyens de secours :
Systèmes de Sécurité Incendie (SSI), divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels
Extincteurs (eau, poudre, CO2) et RIA (Robinet d'Incendie Armé)
Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)

Simulations et équipements divers :
Têtes d'extinction automatique installées sur des canalisations non alimentées (pour simulation).

Émetteurs-récepteurs

Modèles de documents imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses)

Registre des événements (heure, raison, emplacement, gestion).

Manomètre pour l'enregistrement des événements.

Contact

73 AV CHARLES DE GAULLE
95700 ROISSY-EN-FRANCE
06 15 02 89 83
contact@fmss.fr